

LFEL 218 av du haut Lévêque Batiment 1 33600 PESSAC www.lfel.fr	Rapport d'analyses Emissions d'un produit du vapotage	Date : 18/04/2019 Document N° : VPASS_ANAEM_ABA_2019_03_000 1
--	--	--

Rapport d'analyses

N°VPASS_ANAEM_ABA_2019_03_0001

Emissions

Délivré à : **ABA-32**
 198 rue du Commerce
 42370 RENAISSON



Nom du e-liquide : BLEU

Marque : ABA-32

Taux de nicotine : 20 mg/ml

Taux de PG/VG : 72/28

Référence interne : ABA-EL-002



Le Responsable du laboratoire

Charly PAIRAUD

LFEL 218 av du haut Lévêque Batiment 1 33600 PESSAC www.lfel.fr	Rapport d'analyses Emissions d'un produit du vapotage	Date : 18/04/2019 Document N° : VPASS_ANAEM_ABA_2019_03_000 1
--	--	---

I. DESIGNATION DU PRODUIT

Nom du e-liquide : BLEU
Marque : ABA-32
Taux de PG/VG : 72/28
Taux de nicotine : 20 mg/ml
Masse volumique de l'échantillon : 1106 mg/ml

II. OBJET

Les résultats d'analyse délivrés dans ce rapport consistent aux analyses des émissions délivrées par un robot vapoteur U-SAV en accord avec la norme XP D90-300-3 et la directive européenne.

III. DOCUMENT DE REFERENCE

Directive 2014/40/UE du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de fabrication, de présentation et de vente des produits du tabac et des produits connexes.

Décision d'exécution (UE) 2016/586 de la Commission européenne du 14 avril 2016 sur les normes techniques relatives au mécanisme de remplissage des cigarettes électroniques.

Décision d'exécution (UE) 2015/2183 de la Commission européenne du 24 novembre 2015 établissant un modèle commun pour la notification des cigarettes électroniques et des flacons de recharge.

Norme des e-liquides :

XP D 90-300-1, Cigarettes électroniques et e-liquides – *Partie 1: Exigences et méthodes d'essai relatives aux cigarettes électroniques*

XP D 90-300-2, Cigarettes électroniques et e-liquides – *Partie 2: Exigences et méthodes d'essai relatives aux e-liquides*

XP D 90-300-3, Cigarettes électroniques et e-liquides – *Partie 3: Exigences et méthodes d'essais relatives aux émissions*

LFEL 218 av du haut Lévêque Batiment 1 33600 PESSAC www.lfel.fr	Rapport d'analyses Emissions d'un produit du vapotage	Date : 18/04/2019 Document N° : VPASS_ANAEM_ABA_2019_03_000 1
--	--	--

IV. Analyses des émissions

EMISSIONS U-SAV

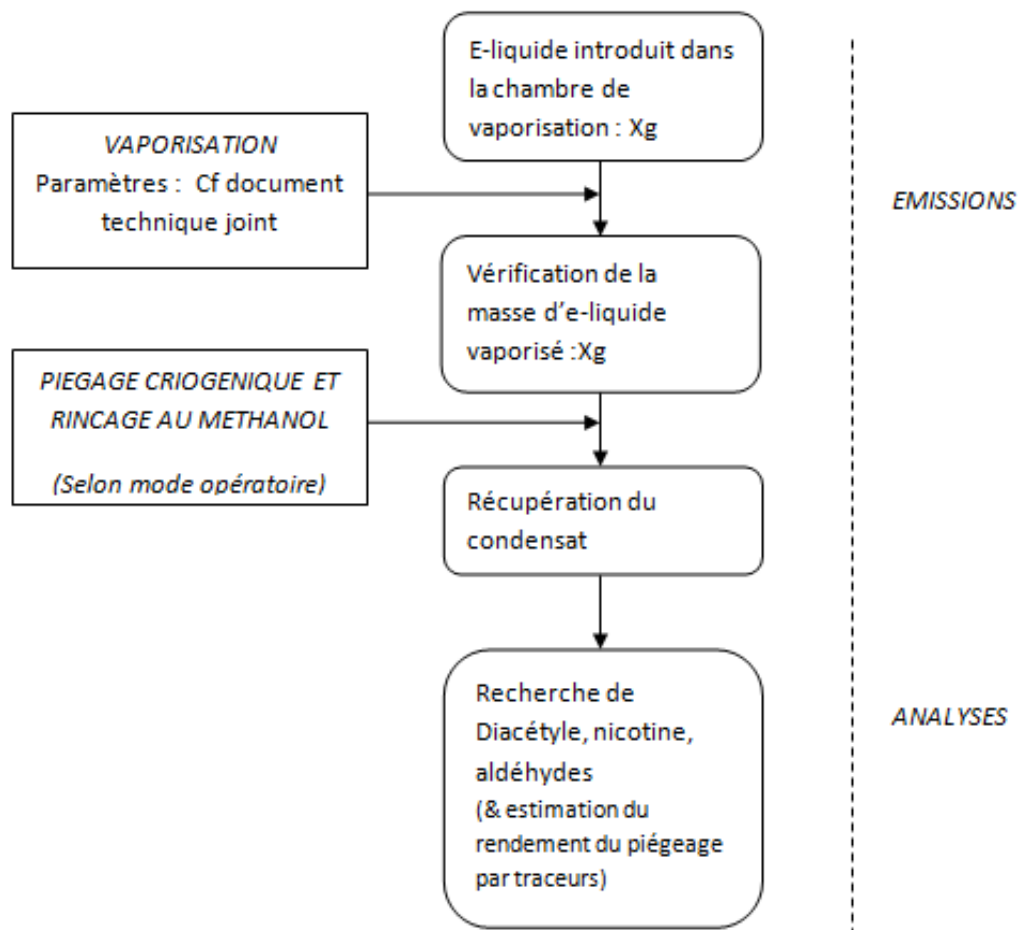
Date des essais : le 15 mars 2019

Principe :

U SAV est un robot vapoteur, créé pour étudier quantitativement et qualitativement la vapeur issue de l'utilisation d'une e-cigarette.

U-SAV a été qualifié et répond à la norme HP D 90-300-3 sur la répétabilité de la consommation et des émissions.

Les paramètres appliqués lors de la vaporisation sont ceux de la norme HP D 90-300-3. Les valeurs d'entrée sont mesurées ainsi que sur la durée de la vaporisation : attestation de conformité technique jointe.



LFEL 218 av du haut Lévêque Batiment 1 33600 PESSAC www.lfel.fr	Rapport d'analyses Emissions d'un produit du vapotage	Date : 18/04/2019
		Document N° : VPASS_ANAEM_ABA_2019_03_000 1

Résultats d'analyses des émissions :

Quantité d'e-liquide vaporisé (selon protocole normative) : 0,782 g

Date d'analyses	Composé	N° CAS	Essais	Résultats obtenus (µg/200 bouffées)	Valeurs cibles de la norme XP D90- 300-3 en µg/200 bouffées
15/03/2019	Diacétyle	431-03-8	Méthode par GC-MS	06,00	490
15/03/2019	Acroléine	107-02-8	Méthode dérivation UPLC- PDA-QDa	04,00	16
15/03/2019	Formaldéhyde	50-00-0		07,72	200
15/03/2019	Acétaldéhyde	75-07-0		4,24	3200
15/03/2019	Nicotine	54-11-5	Méthode par UPLC-PDA-QDa	mg/100 bouffées	-
				12,42	